

Vice-présidence déléguée aux ressources humaines



Après avoir soutenu ma thèse de doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en 2006, j'ai d'abord été recrutée comme maître de conférences en 2007, par l'Université Paris 13. J'y ai exercé différentes responsabilités, dont des directions de diplôme (Master) et les conception et réalisation de différentes mesures, en application du plan « Réussir en Licence ».

> Stéphanie Grayot-Dirx

Professeur agrégé à l'Université de Bourgogne depuis septembre 2011, je souhaitais prendre des responsabilités au service de la communauté universitaire venant de m'accueillir. J'ai donc été particulièrement heureuse de la proposition d'Alain Bonnin, faite à l'occasion de son 1er mandat, d'abord, de me présenter sur ses listes en vue d'une élection à la CFVU et, ensuite, de prendre en charge une vice-présidence déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en Licence.

Outre mon mandat à la CFVU, j'ai assuré cette vice-présidence pendant ces quatre dernières années. À cette occasion, et afin d'accomplir les missions qui m'étaient confiées, j'ai travaillé étroitement avec le personnel des différentes composantes de l'uB, dans toute sa diversité, et avec différents services et pôles. Nous avons eu ainsi l'occasion de mener ensemble, avec succès, des projets collectifs parfois lourds et délicats (création du PFVU, passage à des IA dématérialisées pour les primo-arrivants, mise en place effective de la carte multi-services,...). Outre ces projets, le fonctionnement collectif de l'équipe de gouvernance m'a conduit à participer aux différentes campagnes de dialogues d'objectifs et de moyens, menées dans un contexte très contraint, qui m'ont naturellement sensibilisée à la délicate situation du personnel de l'université. Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai accepté la mission que souhaite désormais me confier Alain Bonnin.

En prenant appui sur un dialogue social de qualité, seront notamment placées au cœur de cette mission les actions suivantes :

- Poursuivre le travail entrepris, en concertation avec les organisations syndicales, quant au régime indemnitaire des agents BIATSS
- Valoriser et accompagner davantage les personnels contractuels
- Poursuivre et renforcer, concernant le recrutement et l'avancement des enseignants-chercheurs, les efforts d'objectivité, de transparence et de lutte contre les conflits d'intérêts
- Soutenir et accompagner, y compris financièrement, les projets d'évolution professionnelle de l'ensemble du personnel (thèse, VAE, HDR, formation, valorisation et échanges de pratiques concernant la pédagogie universitaire, préparation aux concours,...)
- Engager la réflexion sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences avec les organisations représentatives des personnels de toutes les catégories
- Poursuivre et amplifier les actions menées pour accroître la qualité de vie au travail de l'ensemble du personnel, ainsi que soutenir et renforcer l'action sociale
- Repérer, soutenir et valoriser les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale dans notre Université, afin qu'elle soit, plus que jamais, au service de notre territoire et de sa population.

Cette mission sera évidemment conduite en étroite collaboration avec le Pôle RH, le directeur des ressources humaines et les différents services concernés, ainsi qu'en étroite concertation avec les élus de nos Conseils, spécialement les élus BIATSS, le président et son équipe de gouvernance, les composantes, et les organisations syndicales.